

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement technique de Sainte-
Sophie

6212-03-122

**Opinion de Julie Desgroseilliers et Mathieu Gyore, résidents, concernant le projet
d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie**

Le 15 janvier dernier, le journal Le Nord l'a décrit comme étant « L'une des plus importantes poubelles en Amérique du Nord ». Cette poubelle, c'est le site d'enfouissement de *Waste Management* qui se trouve dans ma ville, celle de mes enfants et celle des élèves auxquels j'enseigne tous les jours. En tant que résidente et citoyenne responsable, je me prononce contre le projet d'agrandissement du site d'enfouissement afin de protéger les générations futures de Sainte-Sophie, ville dans laquelle une large proportion de gens utilisent des puits et s'abreuvent à même la nappe phréatique. L'intégrité de la nappe phréatique, la protection des milieux humides, tout comme la façon de gérer les déchets au Québec m'inquiètent énormément.

En effet, suite à la présentation du projet par les représentants de Waste Management, le risque d'une potentielle contamination de la nappe phréatique n'a jamais été abordé. Bien que les porte-paroles du projet aient expliqué le rôle de la membrane qu'ils prévoient mettre en place afin de protéger les sols, aucun filet de sécurité n'a été prévu. Rien n'est éternel et la membrane ne l'est pas non plus. Advenant l'éventualité d'une rupture et d'une faille, c'est la santé de tous les résidents qui se retrouvera menacée. De plus, notre municipalité possède une vocation agricole importante. Qu'advient-il des élevages et des cultures si l'eau et les sols se retrouvent contaminés? Je trouve inconcevable qu'un risque qui pourrait avoir des impacts aussi importants sur la vie des gens et de leur milieu de vie n'ait pas été envisagé. L'éventualité d'un accident écologique affectant la nappe phréatique ne peut pas être écartée, aussi petite soit-elle. Le prix à payer serait trop grand.

De plus, la destruction de milieux humides dans le cadre du projet d'agrandissement du site d'enfouissement est inconcevable. Les lois municipales et gouvernementales sont très claires quant à la protection des zones humides. L'équilibre environnemental dépend en grandes parties de celles-ci. Comme ma municipalité est truffée de lacs et de ruisseaux, plusieurs zones sont protégées et il est interdit d'y construire ou d'y installer quelque structure ou bâtiment que ce soit. Les amendes sont sévères dans les cas de transgression. Alors comment se fait-il qu'on permette à une entreprise de détruire 18 hectares de milieux humides pour agrandir un site d'enfouissement? Si le respect de la réglementation sur la protection des zones humides est imposé aux Québécois, il doit également l'être à *Waste Management*. Permettre une dérogation légale dans le cas du projet d'agrandissement constituerait un déni total et un discrédit de la loi dont le Québec s'est doté. Aussi, recréer ce type de milieu ne consiste pas seulement à creuser un trou dans le sol et à le remplir d'eau. Le facteur temps est également à considérer. En somme, les impacts environnementaux de la destruction des milieux humides pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sont trop importants pour être ignorés.

Waste Management invoque la réponse à un besoin pour justifier l'agrandissement de son site d'enfouissement. Facile à dire si on considère que les besoins sont illimités. La nécessité est, selon moi, une meilleure gestion de la production des déchets. Un changement majeur s'impose et c'est au Ministère de l'Environnement que la responsabilité revient. Il semble qu'il soit plus facile de payer pour enfouir nos matières résiduelles plutôt que de faire face au réel problème. Les enterrer sous le sol revient à jouer à l'autruche en évitant d'affronter le réel problème. Cela fait déjà plus de 60 ans que le site accueille des déchets et, aujourd'hui, plus de 80 % de ceux-ci proviennent de l'extérieur du territoire local. Comment se fait-il que la gestion des détritiques n'ait pas évolué depuis ce temps? L'enfouissement est une méthode de gestion archaïque qui résulte du laxisme de notre société quant au développement de solutions durables pour contrôler la production des déchets. La solution réside dans la réduction à la source. Cependant, le gouvernement ne semble pas en faire une priorité.

Il est temps de prioriser l'instinct de survie plutôt que le capitalisme. L'intégrité de la nappe phréatique et la protection des milieux humides sont une question de survie collective, tout comme la façon de gérer les déchets au Québec. À quand un gouvernement québécois qui saura faire preuve de vision à long terme concernant ses politiques environnementales? Si les gens ne sont pas rendus là, pourquoi ne pas les y emmener? N'est-ce pas justement le rôle de nos dirigeants que de donner le ton aux changements de mentalité? Sainte-Sophie est connu pour ses mille et un garages et stations-service. Je ne lèguerai pas à mes enfants une municipalité connue comme étant la plus grande décharge en Amérique du Nord. Et si la membrane retenant le lixiviat finissait par se rompre? Ce serait une véritable honte pour nous et pour les générations futures!

Julie Desgroseilliers & Mathieu Gyore

Résidents de Sainte-Sophie depuis près de 20 ans